

HORAIRES BUREAU ET CODE :

Le lundi de 16h à 19h30
 Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30
 Le samedi de

HORAIRES CONDUITE :

Du lundi au vendredi de 7h à 20h
 Le samedi de 7h à 14h sans interruption



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A/A2

PRIX FORFAIT B 20 HEURES : 990 €

Catégorie permis	Type 2 ou 3 roues	Condition d'inscription	Condition d'obtention du permis
Permis A1	125 cm ³ au maximum	Avoir au moins 16 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide.	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans. Epreuve HC Epreuve CIR
	2 roues < 11kW		
	3 roues < 15kW		
Permis A2	2 roues < 25kW	Avoir au moins 18 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide.	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans. Epreuve HC Epreuve CIR
	3 roues < 15kw		
Permis A	2 ou 3 roues toutes puissances	Avoir au moins 20 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide.	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans. Epreuve HC Epreuve CIR
	Avec ou sans side-car		
	Puissance / Poids < 0,2 kW/Kg		

HC : Le plateau ou épreuve hors circulation

CIR : Épreuve en circulation

<u>PUBLIC CONCERNE</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personne de 17 ans et 6 mois minimum lors de l'inscription au permis B.
<u>PRE-REQUIS :</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir obtenu son code de la route ▪ Fournir le CERFA 02
<u>AUTRE PUBLIC CONCERNE :</u>	Toute personne voulant se former à la conduite d'une motocyclette.
<u>PRE-REQUIS :</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir fait la visite médicale auprès d'un médecin agréé ou commission médicale selon le cas, ▪ Avoir le résultat des tests psychotechniques ▪ Fournir à l'école de conduite la décision de l'autorité préfectorale. ▪ Avoir obtenu son code de la route ▪ Fournir le CERFA 02
<u>OBJECTIF DE LA FORMATION</u>	Obtenir le permis de conduire permettant la conduite d'un véhicule à moteur ou d'une voiture avec remorque si le PTAC ne dépasse pas 750 kg (pour la remorque), si le poids de la remorque ne dépasse pas celui de la voiture, et que l'ensemble du PTAC (véhicule + remorque) ne dépasse pas 3 Tonnes 5.

<u>INTERVENANTS</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jonathan Noah Ayi : A et B ▪ Mustapha Bendebka : A et B
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle de cours équipée pour débat et code sécurité routière ▪ 3 Motos CB500F et un Scooter ADV 350
<u>CONDITIONS DE VALIDATION</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réussir l'examen pratique de circulation (20 pts / 27). Evaluation de 40mn.
<u>REGLEMENTATION</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de départ : Obligatoire avant la signature du contrat. 1 heure d'évaluation effectuée sur tablette informatique (durée 30 à 45 minutes). Elle permet de définir un nombre d'heures nécessaires à la réussite de l'examen du permis de conduire et d'en définir le coût. Elle permet aussi au consommateur de faire le choix de s'inscrire ou pas dans cet établissement.
<u>DUREE ET DELAI D'ACCES A LA FORMATION</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée de la formation est de 12 mois maximum à compter de la date de signature du contrat. ▪ Un délai de 7 jours est observé entre l'inscription et le début effectif de la formation.

LES COMPETENCES DU CONDUCTEUR REFERENTIEL DU REMC

COMPETENCE N°1 :

MAITRISER LE MANIEMENT de la mode à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

1. Connaitre et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
2. Connaitre la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
3. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
4. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité
5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
6. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
7. Maitriser la réalisation d'un freinage
8. Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
9. Tenir l'équilibre, maitriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
10. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (saut transmission automatique)

COMPETENCE N°2 :

APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES.

11. Connaitre et respecter les règles de circulation
12. Rechercher la signalisation : les Indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifique à la conduite des deux-roues)
13. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
14. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
15. Tourner à gauche et à droite
16. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

- 17. Franchir les ronds- points et les carrefours à sens giratoire
- 18. Maîtriser les techniques d'inclinaison
- 19. Réaliser un freinage d'urgence
- 20. Maîtriser les techniques d'inclinaison

COMPETENCE N°3 :

CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS.

- 21. Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- 22. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- 23. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- 24. Croiser, dépasser, être dépassé
- 25. Communiquer avec les autres usagers
- 26. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- 27. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- 28. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- 29. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- 30. Réaliser un freinage d'urgence

COMPETENCE N°4 :

PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE.

- 31. Suivre un itinéraire de manière autonome
- 32. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
- 33. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- 34. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
- 35. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
- 36. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS: aide à la navigation: régulateur: limiteur de vitesse)
- 37. Pratiquer l'éco- conduite